
PANORAMA DE PRESSE MOSELLE ET MADON

03 FEVRIER > 16 FEVRIER 2026

SOMMAIRE

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES MOSELLE ET MADON

(7 articles)



mardi 3 février 2026

Vitrines du savoir-faire local, les marchés reconduits en 2026 (378 mots)

Favoriser les circuits courts, soutenir l'agriculture locale et recréer du lien entre producteurs et habitants : tels sont les objectifs des marchés...

Page 6



mercredi 4 février 2026

Une soirée d'information autour du sport-santé et du vélo (187 mots)

Les services Maison sport-santé et Animation sportive du CIAS de Moselle et Madon, représentés par Juliette Jacquet et Jean-Yves Oudot, sont...

Page 7



samedi 7 février 2026

Redynamiser et valoriser les locaux commerciaux (329 mots)

Face aux mutations du commerce et à l'évolution des habitudes de consommation, la communauté de communes de Moselle et Madon organise une réunion...

Page 8



lundi 9 février 2026

Trois mois d'animations autour de la culture japonaise (390 mots)

Un nouveau cycle culturel vient d'être ouvert à la Filoche. Thème de ces trois prochains mois : le Japon. Toute la journée de lancement, les animations...

Page 9



mercredi 11 février 2026

La com-com veut développer le port de Neuves-Maisons (349 mots)

Base nautique de MesseinLes élus ont acté le renouvellement du partenariat avec la base nautique de Messein pour l'année 2026. Maintenu à hauteur de...

Page 10



dimanche 15 février 2026

Une nouvelle session de formation de guides composteurs en juin (283 mots)

Comme chaque année, le service déchets ménagers de la communauté de communes du Pays de Colombey et du Sud Toulinois propose une nouvelle session de...

Page 11



dimanche 15 février 2026

Smartphone, internet, démarches en ligne : où trouver de l'aide ? (284 mots)

Concernant les démarches administratives en ligne, les usagers sont accueillis au LEMM (Lien en Moselle et Madon). Nicolas Rauch les accompagne...

Page 12

COMMUNES MOSELLE ET MADON

(8 articles)



vendredi 6 février
2026

Vœux du maire : des projets pour les années à venir

(114 mots)

La cérémonie des vœux du maire s'est déroulée en présence de représentants du département et des collectivités locales, ainsi que des communes...

Page 14



vendredi 6 février
2026

Les taux des taxes restent inchangés

(261 mots)

Le conseil municipal s'est réuni pour examiner plusieurs dossiers structurants touchant à l'ingénierie territoriale, à la gestion financière et aux...

Page 15



dimanche 8 février
2026

Des demandes de financements pour l'aménagement et la voirie

(269 mots)

Lors du dernier conseil municipal, les élus ont approuvé 10 délibérations portant notamment sur l'aménagement, les voiries, la restauration scolaire,...

Page 16



dimanche 8 février
2026

Des étudiants imaginent l'avenir d'un site scolaire

(303 mots)

Refusant les projets immobiliers standardisés, les élus se sont rendus à l'École nationale supérieure d'architecture (ENSA) de Nancy afin de prendre...

Page 17



lundi 9 février 2026

Une cérémonie des vœux chaleureuse

(136 mots)

La cérémonie des vœux 2026 de Chavigny (dernière localité de la communauté de communes Moselle et Madon à se plier à l'exercice) s'est tenue à la...

Page 18



mardi 10 février
2026

Une zone humide en création : plus de 100 mètres de haie plantés

(351 mots)

La commune, qui a décroché trois « Libellules » (label Communes nature) pour préserver la biodiversité, améliorer les eaux, et adopter le zéro...

Page 19



samedi 14 février
2026

La mine ouvre son Zublin pour suivre le parcours complet du minerai jusqu'à l'acier forgé

(220 mots)

Ancien accumulateur à minerai construit dans les années 1930 pour les besoins de la mine, le Zublin trône depuis sur les hauteurs de Neuves-Maisons....

Page 20



lundi 16 février
2026

Autosuffisance : réinventer l'alimentation à l'échelle du village

(337 mots)

La commune peut-elle nourrir ses 1 700 habitants ? C'est à partir d'une étude conduite par Lucie Canals, paysagiste conceptrice diplômée de l'école du...

Page 21

ACTUALITÉS DIVERSES

(4 articles)



mardi 3 février 2026

Le pays Terres de Lorraine a 20 ans (154 mots)

Voilà vingt ans que le pays Terres de Lorraine existe. Il ne s'agit pas d'une collectivité supplémentaire, mais d'une association qui fédère les...

Page 23



mercredi 4 février
2026

Le pays Terres de Lorraine agit en sous-main depuis 20 ans (434 mots)

A la lumière, le pays Terres de Lorraine préfère agir dans l'ombre pour faire avancer des problématiques rencontrées à l'échelle des quatre...

Page 24



samedi 7 février
2026

Accès routier : deux projets en lice (417 mots)

Le futur hôpital de Nancy devrait accueillir jusqu'à 3 800 agents supplémentaires sur le site de Brabois. Avec à la clé, une problématique de taille :...

Page 25



jeudi 12 février
2026

Département : toujours plus de dépenses de fonctionnement (491 mots)

Comme d'autres collectivités en France, le Département est confronté à un effet ciseau entre une diminution de ses recettes et une croissance de ses...

Page 26

COMMUNAUTÉ DE
COMMUNES MOSELLE
ET MADON



DU PAYS DE SEL AU SAINTOIS—MOSELLE ET MADON

Vitrines du savoir-faire local, les marchés reconduits en 2026

De février à décembre 2026, les marchés portés par la communauté de communes Moselle et Madon reviennent pour promouvoir les circuits courts, valoriser les producteurs et artisans locaux et encourager une consommation de proximité sur l'ensemble du territoire intercommunal.

Favoriser les circuits courts, soutenir l'agriculture locale et recréer du lien entre producteurs et habitants : tels sont les objectifs des marchés de Moselle et Madon, reconduits tout au long de l'année 2026 sur le territoire intercommunal.

Organisés par les communes avec le soutien de la communauté de communes Moselle et Madon, ces marchés réunissent producteurs fermiers et artisans locaux proposant des produits frais, de saison et vendus en direct. Fruits et légumes, viandes, fromages, pains, miels, bières artisanales, vins, mais aussi créations artisanales composent une offre variée, reflet de la richesse et du savoir-faire du territoire.

Des marchés de février à décembre

Pour Thierry Weyer, vice-président de la communauté de communes en charge de l'agriculture, « ces rendez-vous sont essentiels pour soutenir

concrètement les exploitations locales et sensibiliser le public à une consommation responsable et de proximité. Ils permettent également de valoriser le travail des producteurs et de maintenir un lien direct entre ceux qui produisent et ceux qui consomment ».

De février à décembre, les marchés feront étape dans plusieurs communes, dont Maizières, Pont-Saint-Vincent, Chaligny, Viterne, Flavigny-sur-Moselle, Pulligny ou encore Messein. Plusieurs marchés nocturnes, organisés de 18 h à 22 h, viendront ponctuer la saison. Les produits proposés pouvant varier selon les périodes et les récoltes, tous ne sont pas présents sur chaque marché.

Le premier marché de l'année 2026 aura lieu ce vendredi 6 février à Maizières, à la salle polyvalente.

Afin de faciliter l'accès à ces rendez-vous, la communauté de communes met en avant dif-

férentes solutions de mobilité : lignes gratuites du réseau T'MM, transport à la demande pour les personnes de plus de 70 ans ou à mobilité réduite, covoiturage et usage du vélo.

La Communauté de communes Moselle et Madon invite enfin les producteurs et artisans locaux souhaitant rejoindre la démarche à se faire connaître. ■



Thierry Weyer, vice-président de la communauté de communes Moselle et Madon en charge de l'agriculture, et Bérengère Renaud présentent le dépliant des marchés intercommunaux, qui rythmeront l'année 2026 sur le territoire.





DU SAINTOIS À MOSELLE ET MADON—PULLIGNY

Une soirée d'information autour du sport-santé et du vélo

Les services Maison sport-santé et Animation sportive du CIAS de Moselle et Madon, représentés par Juliette Jacquet et Jean-Yves Oudot, sont intervenus à la salle des associations afin de présenter leurs missions et les actions menées sur le territoire. À cette occasion, un groupe de cinq femmes était présent.

La rencontre s'est déroulée en deux temps. Jean-Yves Oudot a d'abord présenté les actions développées autour du vélo (équipement, pratique, signalisation) ainsi que les interventions dans les écoles.

Juliette Jacquet a ensuite présenté la Maison sport-santé, les possibilités de reprise d'une activité physique, notamment via le dispositif Prescri'Mouv, destiné aux personnes atteintes d'affections de longue durée, ainsi que l'offre sport-santé de la communauté de communes. Elle a également évoqué les bilans motivationnel et de condition physique, réalisés gratuitement au nouvel espace santé de Chaligny.

Les participantes ont pu poser de nombreuses questions, leur petit nombre favorisant la qualité des échanges. ■



Juliette Jacquet (à gauche) et Jean-Yves Oudot ont échangé autour du sport-santé.

Renseignement ou prise de rendez-vous au
06 02 03 08 67 (Juliette Jacquet) ou au 06 25 23 28 96 (Jean-Yves Oudot).





DU SAINTOIS À MOSELLE ET MADON—COM'COM MOSELLE ET MADON

Redynamiser et valoriser les locaux commerciaux

Face aux mutations du commerce et à l'évolution des habitudes de consommation, la communauté de communes de Moselle et Madon organise une réunion d'information collective à destination des propriétaires de locaux commerciaux, **le lundi 9 février**, à 18 h, au centre Ariane, 240 rue de Cumène à Neuves-Maisons.

Cette rencontre s'adresse aux propriétaires qui souhaitent louer, vendre ou valoriser un local commercial, mais aussi à ceux qui s'interrogent sur l'avenir de leur bien dans un contexte marqué par la vacance commerciale et la transformation des usages.

L'objectif de cette réunion est double : mieux comprendre les réalités actuelles du marché local et accompagner les propriétaires dans leurs démarches, en leur apportant des outils concrets et des informations actualisées.

Favoriser une dynamique collective

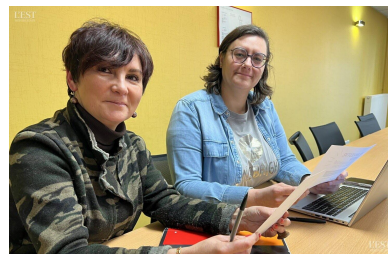
Parmi les thèmes qui seront abordés : l'attractivité des locaux commerciaux et l'évolution des usages, dans un contexte de changements profonds des modes de consommation ; le taux de vacance et les valeurs locatives, afin d'aider les propriétaires à se situer par rapport au marché ; et les dispositifs d'aides existants, mobilisables pour la rénovation, la mise en conformité ou la requalification des locaux.

Un temps d'échanges et de dialogue entre acteurs du territoire sera prévu pour que chacun puisse partager ses expériences, ses difficultés et proposer des pistes de solutions.

Au-delà des aspects techniques, cette réunion vise surtout à favoriser une dynamique collective entre collectivités, professionnels et propriétaires, afin de contribuer à la redynamisation du tissu commercial

local et à l'attractivité des centres-villes.

La réunion sera animée par Adina Smaranda, chargée de mission commerce à la communauté de communes de Moselle et Madon, avec la participation de la CCI 54 et de l'agence immobilière Arthur Loyd. ■



Adina Smaranda, chargée de mission commerce à la com'com de Moselle et Madon, en pleine préparation de la réunion d'information à destination des propriétaires de locaux commerciaux.

Les personnes intéressées sont invitées à confirmer leur présence par mail (asmaranda@cc-mosellemadon.fr) ou au 07 52 67 85 67.





DU SAINTOIS À MOSELLE ET MADON—CHALIGNY

Trois mois d'animations autour de la culture japonaise

Un nouveau cycle culturel vient d'être lancé à la Filoche, avec pour thème le Japon. Pendant trois mois, la médiathèque proposera animations, ateliers et rendez-vous culturels, invitant le public à découvrir différentes facettes de la culture japonaise, entre traditions artistiques et créations contemporaines.

Un nouveau cycle culturel vient d'être ouvert à la Filoche. Thème de ces trois prochains mois : le Japon.

Toute la journée de lancement, les animations se sont succédé : atelier de calligraphie, spectacles, origamis, exposition, jeux vidéo japonais, etc. En fil rouge, une chasse au trésor sur la base d'un questionnaire, dont les réponses sont accessibles grâce à des QR codes cachés sur les tableaux.

Autre défi de la journée : parvenir à plier 1 000 grues, oiseau sacré au Japon, à partir d'un mode opératoire illustré. Selon la légende, lorsque cet objectif est atteint, les vœux se réalisent.

Une exposition d'estampes japonaises attire le public vers l'arrière du grand hall, au rez-de-chaussée. Elle y restera durant tout le cycle. Conduits par Hélène Schneider, directrice

adjointe de la médiathèque Campus Artem, les visiteurs ont découvert les subtilités de cet art à partir de reproductions grand format et des exemplaires originaux.

Soirées jeux, missions manga, ateliers créatifs

Les œuvres ont été prêtées par l'École nationale supérieure d'art et de design (Ensad) de Nancy, qui conserve une importante collection dans son fonds japonais. « Plus de 1 000 œuvres de la fin du XIX^e au début du XX^e siècle. Une période où le Japon s'ouvrait au monde occidental d'un point de vue artistique, et a inspiré l'école de Nancy », précise Sylvain Lizon, directeur de l'Ensad.

Très attaché à l'accès de chacun à la culture, Filipe Pinho a prononcé son dernier discours de lancement de cycle en tant que président de Moselle et

Madon. Il a souligné le bonheur qu'il a eu à travailler avec Richard Renaudin, vice-président à la culture, et d'être entouré par l'équipe de la Filoche, « des agents de la fonction publique qui s'investissent de manière incroyable ».

Jusqu'à fin avril, la médiathèque vivra à l'heure japonaise, sur un programme varié, comprenant notamment des soirées jeux autour du Japon, des missions manga, des ateliers créatifs et des projections sur grand écran consacrées au pays du Soleil-Levant. ■



Les visiteurs ont découvert les estampes japonaises, certaines datant de la fin du XIX^e siècle.





DU SAINTOIS À MOSELLE ET MADON—MOSELLE-ET-MADON

La com-com veut développer le port de Neuves-Maisons

Le conseil communautaire de la communauté de communes Moselle et Madon s'est réuni ce jeudi à la salle multi-activités de Pont-Saint-Vincent. Une séance dense, largement consacrée aux orientations budgétaires 2026 et aux grands projets structurants du territoire.

Base nautique de Messein

Les élus ont acté le renouvellement du partenariat avec la base nautique de Messein pour l'année 2026. Maintenu à hauteur de 7 000 €, ce soutien permettra la poursuite des actions éducatives autour de la voile pour les classes de CM1-CM2, le développement du sport-santé et l'organisation de Festivo'MM.

Site du Pâquis

Autre dossier important : la requalification du site du Pâtis des îles à Messein. Après le départ des anciens occupants, ce secteur classé en zone inondable est aujourd'hui une friche. La CCMM a confirmé son engagement à réhabiliter le site, en lien avec la commune, après la restitution prochaine des diagnostics environnementaux.

Budgets primitifs et fiscalité

Le conseil a ensuite adopté les budgets primitifs 2026 (budget principal, eau, assainissement, transports et gestion économique).

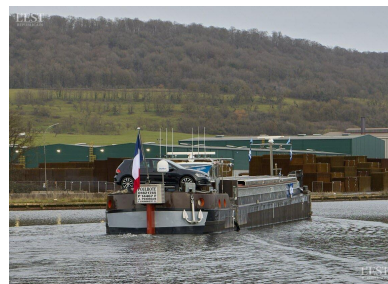
À cette occasion, les élus ont confirmé le maintien des taux de fiscalité locale, inchangés pour l'année 2026, tout en validant plusieurs outils de gestion financière, dont la fongibilité limitée des crédits afin d'assurer une plus grande souplesse budgétaire.

Port de Neuves-Maisons

Parmi les projets majeurs figure le développement du port de Neuves-Maisons. Une étude va être lancée afin de sécuriser son alimentation en eau et d'accompagner la montée en puissance du fret fluvial, enjeu économique et écologique fort pour le territoire. Une enveloppe de 100 000 € est prévue à cet effet.

En bref

Les élus ont confirmé l'acquisition foncière nécessaire à la future cité éducative, culturelle et inclusive sur le site de l'ancien INRS, validé la poursuite du schéma des liaisons cyclables, émis un avis favorable de principe pour un projet photovoltaïque à Viterne et prolongé le dispositif Petites villes de demain. ■



Une étude va être lancée sur le développement du port de Neuves-Maisons, ici en décembre 2021 lors du départ d'une péniche Freycinet opérant du fret pour le groupe sidérurgique luxembourgeois Feidt. Photo Patrice Saucourt





DU TOULOIS AU PAYS DE COLOMBEY—PAYS DE COLOMBEY

Une nouvelle session de formation de guides composteurs en juin

Comme chaque année, le service déchets ménagers de la communauté de communes du Pays de Colombey et du Sud Toulais propose une nouvelle session de formation de guides composteurs. Elle s'adresse aux habitants du Pays du Saintois, du Pays de Colombey et du Sud Toulais ainsi qu'au territoire de Moselle et Madon.

Les habitants intéressés peuvent rejoindre le réseau des guides composteurs et se former aux principes du compostage, au rôle des paillis et à l'importance d'un sol vivant.

Un réseau de 75 personnes

Les guides composteurs sont des habitants du territoire formés aux techniques du compostage, du paillage et de la réutilisation des déchets verts.

Ils transmettent ensuite leurs connaissances lors de stands, d'animations ou d'ateliers SOS Compost. Le réseau compte actuellement 75 personnes formées.

La formation abordera la gestion des déchets de cuisine et de table, le compostage individuel et ses règles, la gestion des déchets de jardin, le compostage partagé, la communication auprès des habitants ainsi que les missions et le rôle des guides composteurs.

Trois journées, mêlant théorie et pratique, sont programmées les vendredi 5 juin, samedi 6 juin et samedi 20 juin. La formation est gratuite. Les repas seront organisés selon le principe de l'auberge espagnole. Elle sera assurée par l'organisme de formation Biocyclade.

Les lieux d'accueil restent à confirmer. Les sessions se tiendront principalement sur le territoire du Saintois, dans des salles adaptées et sur des sites de pratique, notamment des jardins partagés et individuels.

Informations pratiques : renseignements et inscriptions auprès de COVALOM, Thomas Dethorey, 07 87 21 63 47 ou 03 54 95 62 41, tdethorey@covalom.fr ■



Une nouvelle session de formation de guides composteurs prévue en juin. Photo Jean-Marc Raffaelli





DU SAINTOIS À MOSELLE ET MADON—COM'COM MOSELLE-ET-MADON

Smartphone, internet, démarches en ligne : où trouver de l'aide ?

Soucieuse de limiter la fracture numérique, la communauté de communes Moselle-et-Madon propose aux habitants un service d'aide informatique et numérique. Les missions sont réparties entre le LEMM et l'espace multimédia de la Filoche, place des Tricoteries à Chaligny.

Concernant les démarches administratives en ligne, les usagers sont accueillis au LEMM (Lien en Moselle et Madon). Nicolas Rauch les accompagne individuellement pour leurs dossiers retraite, Doctolib, CAF, impôts, Ameli, France Travail, l'immatriculation des véhicules (ANTS) etc. Il est conseillé de prendre rendez-vous par téléphone ou par mail.

À la Filoche, Kenan Rémy et Joël Pierrat guident les habitants dans l'utilisation quotidienne de leur smartphone, tablette ou ordinateur. Dépannages, loisirs, « cela peut aller jusqu'à l'aide à la réservation d'un hôtel pour les vacances », précisent-ils. Ces séances individuelles se font le vendredi sur rendez-vous.

Ils proposent également des ateliers collectifs : prise en main de l'ordinateur, navigation sur internet, gestion des mails, découverte d'une suite bureautique libre. Chaque atelier comporte deux séances de deux heures.

Agenda à la Filoche : ateliers collectifs

- Internet : 6 et 13 mars, de 14 h 30 à 16 h 30.
- Gestion des mails : 27 mars et 3 avril, de 14 h 30 à 16 h 30.
- Suite bureautique libre : 14 et 21 mars, de 10 h à 12 h.
- Conseils informatiques individuels sur rendez-vous : 13 et 27 mars et 3 avril, de 17 h à 18 h ; 20 mars, de 14 h à 18 h. ■



De gauche à droite : Kenan, Joël et Julien apportent leur aide aux habitants de Moselle et Madon dans leurs démarches en ligne et l'utilisation de leurs outils informatiques au quotidien. Photo Françoise Holweck

Renseignements et réservations : La Filoche : 03 83 50 56 60 - lafiloche@cc-mosellemadon.fr ; LEMM : 09 74 36 04 50 - accueil.lemm@cc-mosellemadon.fr



COMMUNES MOSELLE ET MADON



DU SAINTOIS À MOSELLE ET MADON—MÉRÉVILLE

Vœux du maire : des projets pour les années à venir

La cérémonie des vœux du maire s'est déroulée en présence de représentants du département et des collectivités locales, ainsi que des communes voisines. Cédric Shwaerderlé a formulé des souhaits d'année positive pour tous, et il a présenté un résumé illustré des actions et des réalisations de son mandat, soulignant

l'implication de l'équipe municipale par un ultime hommage personnalisé à chacun. L'équipe municipale sera remaniée après les élections et le maire, candidat à sa succession, a évoqué les actions en cours et l'émergence de projets pour les années à venir, en collaboration avec la com'com et le département. ■



NON RENSEIGNEE





Les taux des taxes restent inchangés

Le conseil municipal s'est réuni pour examiner plusieurs dossiers structurants touchant à l'ingénierie territoriale, à la gestion financière et aux équipements municipaux.

► Parmi les décisions majeures figure l'**adhésion de la commune au Cerema** (Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement). Cet établissement public accompagne les collectivités dans leurs transitions, notamment face au changement climatique. Pour un montant annuel de 500 €, la commune bénéficiera d'un accès privilégié à une expertise de haut niveau. Cette adhésion s'inscrit, notamment, dans la volonté muni-

cipale de travailler sur des problématiques locales telles que la qualité de l'eau du Grand Étang.

► Les élus valident le **renouvellement de la convention avec le centre de gestion de Meurthe-et-Moselle** (CDG 54) dans le cadre de la mise en conformité au Règlement général sur la protection des données (RGPD). Cette convention permet de bénéficier d'un accompagnement spécialisé et de désigner officiellement le CDG 54 comme délégué à la protection des données auprès de la CNIL.

► Sur le plan financier, le **Compte financier unique (CFU) 2025 a été approuvé**,

document qui se substitue désormais au compte administratif et au compte de gestion. L'exercice fait apparaître une situation saine, avec un résultat global positif.

► Concernant la **fiscalité locale**, les élus ont décidé de maintenir inchangés les taux d'imposition pour 2026.

► **Plusieurs devis ont été validés**, concernant l'achat d'un lave-vaisselle pour la salle Gilbert-Gargam, la réparation des rideaux métalliques de l'atelier communal, et le marquage au sol rue du Général Leclerc. ■





DU PAYS DU SEL AU SAINTOIS—PONT-SAINT-VINCENT

Des demandes de financements pour l'aménagement et la voirie

Lors du dernier conseil municipal, les élus ont approuvé 10 délibérations portant notamment sur l'aménagement, les voiries, la restauration scolaire, l'emploi saisonnier et la gestion foncière.

Dans le cadre du projet d'aménagement du cœur de ville, qui permettra de redynamiser et revitaliser la commune, le coût de l'étude et des travaux est estimé à 897 000 €HT. Les élus sollicitent des aides de l'État, de la région Grand Est, du département de Meurthe-et-Moselle et de la communauté de communes Moselle et Madon.

Concernant les voiries communales qui présentent des dégra-

dations et nids-de-poule, le conseil municipal a approuvé une demande de financement auprès de l'État au titre de la dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR), pour des travaux estimés à 15 000 € HT.

Les élus ont également validé une convention de groupement de commandes en restauration collective. Cette consultation groupée, menée avec la communauté de communes Moselle et Madon, concerne les repas servis dans les restaurants scolaires. Le montant plafond est fixé à 3,92 € par repas, pour un coût annuel estimé à 53 000 €.

Afin de renforcer les effectifs du centre aéré pendant les vacances scolaires et dans le

cadre des chantiers jeunes, le conseil municipal a accepté la création de six postes non permanents. Le recrutement se fera sous la forme de contrats d'engagement éducatif. Enfin, dans le cadre de la gestion du plateau Sainte-Barbe, le conseil municipal décide de mettre à la disposition du syndicat intercommunal à vocation unique (SIVU) la parcelle cadastrée A36. ■



Une aide financière est sollicitée pour des travaux de réfection de voirie. Photo Séverine Kichenbrand





DU PAYS DU SEL AU SAINTOIS—RICHARDMÉNIL

Des étudiants imaginent l'avenir d'un site scolaire

Les élus ont découvert, à l'École nationale supérieure d'architecture (ENSA) de Nancy, sept projets conçus par des étudiants de master 2 pour la reconversion de l'ancienne école Maurice-Barrès. Les propositions privilégient la réhabilitation du bâti existant et une urbanisation mesurée, en lien avec les attentes locales.

Refusant les projets immobiliers standardisés, les élus se sont rendus à l'École nationale supérieure d'architecture (ENSA) de Nancy afin de prendre connaissance de sept visions novatrices pour l'avenir de l'ancienne école Maurice-Barrès.

Cette démarche s'inscrit dans la volonté d'écarter des opérations jugées trop centrées sur la rentabilité et le « tout béton », au profit d'une approche plus humaine et attentive au cadre de vie.

Sept étudiants de master 2 ont ainsi planché sur une transformation du site reposant sur la conservation du bâtiment existant.

Ils proposent d'y aménager des logements destinés à des familles ainsi qu'à des seniors autonomes, sans démolition préalable.

Sur le terrain attenant, les projets dessinent une densification progressive, composée de pavillons et de petites maisons. Les propositions mettent en avant la création d'espaces verts, d'allées piétonnes et de lieux de rencontre intergénérationnels.

Des projets nourris par le terrain et les habitants

Pour concevoir ces plans, les étudiants se sont appuyés sur une observation du terrain et sur des échanges avec les habitants, afin de tenir compte des caractéristiques et des usages du village.

Ces travaux ont été présentés au conseil municipal qui doit désormais retenir et associer les meilleures idées avant de lancer les appels d'offres. L'objectif affiché est de poursuivre un développement urbain conciliant habitat, environnement et qualité de vie, tout en répondant aux préoccupations exprimées par les riverains quant à l'intégration des futures constructions. ■



Ces étudiants ont chacun réalisé un projet en restant attentifs au cadre de vie. Photo Bruno Laurent





DU SAINTOIS À MOSELLE ET MADON—CHAVIGNY

Une cérémonie des vœux chaleureuse

La cérémonie des vœux 2026 de Chavigny (dernière localité de la communauté de communes Moselle et Madon à se plier à l'exercice) s'est tenue à la salle André-Chardin, en présence d'habitants et d'élus, d'agents des collectivités, de représentants associatifs et économiques et de partenaires institutionnels, venus partager ce

temps fort de la vie communale. Hervé Tillard a ouvert son discours en évoquant le climat anxieux qui marque l'actualité nationale et internationale avant de le recentrer sur la vie de la commune. Il a souligné le rôle essentiel, entre autres, de l'école et des enseignants, avant de saluer l'ensemble des agents et les re-

présentants du tissu associatif de commune. ■



La cérémonie des vœux de la municipalité 2026 a eu lieu à la salle André-Chardin. Photo Édith Villa





PAYS DU SEL ET DU VERMOIS—RICHARDMÉNIL

Une zone humide en création : plus de 100 mètres de haie plantés

Une trentaine de bénévoles ont planté une haie sur une parcelle de 1,57 ha. Entre les nouvelles mares pour les amphibiens, une gestion durable de la prairie et les multiples fonctions de la haie, tout est pensé pour favoriser la biodiversité locale.

La commune, qui a décroché trois « Libellules » (label Communes nature) pour préserver la biodiversité, améliorer les eaux, et adopter le zéro pesticide, a franchi une étape clé dans sa transition écologique. Grâce à un élan collectif, 35 volontaires (élus du conseil municipal des jeunes, habitants, salariés de Veolia et bénévoles de l'Atelier vert et de Flore 54) ont transformé une parcelle locale en un sanctuaire pour la biodiversité.

Ce chantier participatif, porté par les mesures compensatoires de Veolia, vise à redonner à la terre une valeur écologique et pédagogique durable. Cette parcelle de 1,57 ha devient alors un véritable corridor écologique. Entre les nouvelles mares pour les amphibiens, une gestion durable de

la prairie et les multiples fonctions de la haie (brise-vent, stockage de carbone et filtration des eaux), tout est pensé pour favoriser la biodiversité locale.

Futur lieu de promenade

Avec plus de 20 variétés issues d'un pépiniériste local, la haie est divisée en plusieurs « tronçons démonstrateurs » pour inspirer les habitants où ils pourront y découvrir différents modèles pour leurs propres jardins : haie brise vue (avec de la charmille qui gardera ses feuilles en hiver), haie à confiture avec des arbustes à petits fruits comestibles, le tout complété avec du cornouiller sanguin, du saule (très adapté aux sols humides), du troène pour les butineurs, en collaboration avec des apiculteurs qui y déposeront des ruches ou encore des viornes et des caméri-

siers... De quoi offrir le gîte et le couvert pour la biodiversité du secteur.

L'idée est d'offrir une plus-value écologique immédiate, tout en créant un lieu pour apprendre à observer la nature.

À terme, cet espace deviendra un lieu de promenade et d'apprentissage. ■



Mobilisation bénévole pour planter 110 m de haie, première phase de la création de la zone humide.
Photo Bruno Laurent





SORTIR—NEUVES-MAISONS

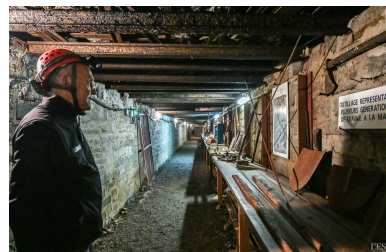
La mine ouvre son Zublin pour suivre le parcours complet du minerai jusqu'à l'acier forgé

Ancien accumulateur à minerai construit dans les années 1930 pour les besoins de la mine, le Zublin trône depuis sur les hauteurs de Neuves-Maisons. Sauvé de la destruction à la fermeture de la mine, puis protégé par une inscription aux Monuments historiques et rénové pour lui redonner sa splendeur d'antan, ce bâtiment industriel ouvre ses portes à la visite à partir de ce week-end.

À l'intérieur, les visiteurs pourront découvrir un véritable bâtiment industriel, conçu spécialement pour le fonctionnement de la mine et du placement de la ligne de chemin de fer qui la relie à l'usine. Une partie des

anciennes cuves de cet imposant accumulateur ont été conservées de manière à garder son aspect historique et technique.

La visite du Zublin et l'audioguide du parc sidérurgique, lancé en 2025, compléteront les galeries de mine du XIXe siècle : les visiteurs pourront ainsi appréhender un parcours complet, du minerai à l'acier, pour mieux comprendre l'industrie sidérurgique qui a fait la grandeur de la Lorraine. ■



En 2025, le palier des 10 000 visiteurs a été franchi. L'intérêt pour ce lieu emblématique est incontestable. Photo Séverine Kichenbrand

Visites à partir de samedi 14 février. Mine de Neuves-Maisons rue du Val de Fer. Renseignements sur : mine-deneuvesmaisons.org ou 06 95 48 17 64





DU SAINTOIS À MOSELLE ET MADON—FLAVIGNY-SUR-MOSELLE

Autosuffisance : réinventer l'alimentation à l'échelle du village

Une étude menée par une paysagiste conceptrice interroge la capacité de la commune à nourrir ses 1 700 habitants. Entre potentiel foncier, transformation des paysages et initiatives locales, les élus ont ouvert le débat sur la relocalisation de l'alimentation.

La commune peut-elle nourrir ses 1 700 habitants ? C'est à partir d'une étude conduite par Lucie Canals, paysagiste conceptrice diplômée de l'école du paysage de Versailles, que les élus ont récemment débattu. La carte dressée par Lucie Canals redessine les paysages dans une perspective d'autosuffisance alimentaire.

Le village, situé dans la vallée de la Moselle à proximité du plateau du Saintois, est bordé de grandes cultures, prairies, jardins, vergers. Cependant, la plupart de ces paysages ne nourrissent pas la population. En France, nous importons 50 % de nos fruits et légumes. Moins de 2 % du panier des foyers de Terre de Lorraine provient du territoire.

Le potentiel foncier est disponible avec 580 hectares actuellement utilisés pour

l'agriculture, il est donc proposé de penser la subsistance alimentaire de Flavigny.

Renouer avec une alimentation de proximité

Dans les années 50, la ferme des Ets OHS Lorraine nourrissait les pensionnaires et le personnel. Mais reterritorialiser l'alimentation demande une transformation des paysages, de l'usage de la ressource foncière et des systèmes de production.

La création d'une lisière autour du village offrirait les espaces nécessaires à des cultures vivrières. Il faudrait mettre en commun des terres afin de créer des milieux variés et donc une ressource alimentaire diversifiée : alignement de fruitiers au sein de grandes cultures, pâturage dans les vergers, haie champêtre entre deux parcelles, utilisation des

plans d'eau pour développer la pisciculture...

À l'image du soutien apporté par l'AMAP des Libellules et la commune à des producteurs locaux, dont l'installation d'un maraîcher, il s'agirait d'encourager d'autres initiatives qui pourraient favoriser des fonctionnements collectifs... Des fermes collectives existantes dans le territoire pourraient inspirer des volontaires. Des modèles internationaux, comme celui de Rob Hopkins (villes en transition), encouragent à l'entraide. ■



Les participants s'interrogent.
Photo Geneviève Zambeau



ACTUALITÉS DIVERSES



Le pays Terres de Lorraine a 20 ans

Voilà vingt ans que le pays Terres de Lorraine existe. Il ne s'agit pas d'une collectivité supplémentaire, mais d'une association qui fédère les quatre communautés de communes que sont Terres Toulloises, Colombey et Sud Toullois, Moselle et Madon et pays du Saintois. Ces intercos, mais aussi les communes qui y sont affiliées et leurs habitants, peuvent bénéficier « d'outils de développement » portés par les dix-sept salariés qui se répartissent entre Colombey-les-Belles et Neuves-Maisons.

S'entourant de spécialistes, d'acteurs associatifs et issus de la société civile, ce personnel intervient sur différents champs : économique avec la création d'entreprise, agricole avec l'alimentation, mais aussi la santé, la transition énergétique, la gestion des forêts... L'équipe est également en veille pour activer les financements qui épauleront les projets menés dans ces différents secteurs. ■



L'association propose des outils de développement depuis vingt ans à quatre com'com. Photo S. Mansuy

par Stéphanie Mansuy





TOUL—TOULOIS

Le pays Terres de Lorraine agit en sous-main depuis 20 ans

On entend souvent parler du pays Terres de Lorraine sans trop savoir qui se cache derrière cette structure née il y a vingt ans, ni quelles sont les missions de ses dix-sept salariés. Tour d'horizon avec son président Dominique Potier et son directeur, Benoît Guérard.

A la lumière, le pays Terres de Lorraine préfère agir dans l'ombre pour faire avancer des problématiques rencontrées à l'échelle des quatre communautés de communes qui le composent : Terres Toulloises, Colombey et Sud Toullois, Moselle et Madon et Pays du Saintois, mais aussi des communes membres de ces intercommunalités et des habitants de ces territoires. Ceci, sur différents sujets : la création d'entreprises, la transition énergétique, la gestion des forêts, l'accès à l'alimentation pour les plus précaires, la santé...

Pas une énième collectivité

Attention, le pays n'a rien d'une énième collectivité, il s'agit d'une association qui gère des « outils de développement » mutualisés, conduits par une équipe de dix-sept salariés basés entre Colombey-Belles et Neuves-Maisons. Pour creuser certaines problématiques spécifiques, ceux-ci font appel à des experts, des chercheurs, acteurs associatifs ou issus de la société civile et

autres partenaires en prise directe avec les sujets. Tout ce petit monde « brainstorme » et fait émerger des solutions. Lesquelles se voient ensuite financer par différents canaux. Cette tâche incombe aux salariés du pays qui se renseignent et conduisent ces demandes d'aides.

Les actions menées

En fonction depuis la création de l'association il y a vingt ans, le directeur Benoît Guérard et le président Dominique Potier listent quelques exemples d'actions menées.

Sur la question énergétique, 90 communes portant 120 projets liés à l'économie d'énergie ont été accompagnées à hauteur de 5 M€.

Autres montants importants : 244 entreprises ont été soutenues dans leur développement par le programme européen Leader qui délivre environ 1,5 M€ par programme - d'une durée de 5 ou 6 ans. Le troisième a cours jusqu'en 2027 avec 70 dossiers déjà déposés.

Pour éradiquer les maladies qui attaquent la forêt, le pays a fait appel à Sylv'ACCTES qui accompagne la régénération des arbres. 86 dossiers ont été déposés, ce qui fait du pays Terres de Lorraine le collectif qui embarque le plus de communes dans ce projet, à l'échelle du Grand Est.

L'association s'empare aussi de l'alimentation pour tous et en circuits courts, de la prévention santé, de l'approvisionnement en eau au vu des dérèglements climatiques... Une liste loin d'être exhaustive. ■



Le président Dominique Potier et le directeur, Benoît Guérard avec une carte délimitant le périmètre du pays Terres de Lorraine. Photo Stéphanie Mansuy

par Stéphanie Mansuy





Accès routier : deux projets en lice

Le futur hôpital de Nancy devrait accueillir jusqu'à 3 800 agents supplémentaires sur le site de Brabois. Avec à la clé, une problématique de taille : l'accès routier au CHRU Nancy.

Les usagers le savent trop bien : aux heures de pointe, il est fréquent d'être à touche-touche pendant de très longues minutes autour de l'établissement.

Pour éviter la congestion totale, pas le choix : il faudra créer un nouvel accès autour de l'A33. « L'idée, c'est d'arriver à faire un ouvrage qui va partir de l'autoroute et de l'échangeur et venir compléter les accès d'un côté ou de l'autre pour décharger les accès (rue de) Morvan et (avenue de) Bourgogne », pose Bertrand Mazur, directeur général adjoint pôle mobilités et développement urbain durables à la Métropole du Grand Nancy.

Deux projets sont en lice, l'un prenant la forme d'une bretelle venant derrière le campus santé, avenue de la forêt de Haye, l'autre du côté de la zone d'activités Brabois Forestière avec un nouvel accès qui enjamberait l'A33.

Deux projets, un lauréat connu au milieu de l'année

Un cabinet spécialisé va être missionné pour analyser les deux projets dans ses moindres détails et les comparer. « Cela va permettre de récapituler les possibilités techniques, les coûts et surtout les contraintes environnementales et les calendriers de délais pour pouvoir proposer aux élus de retenir le meilleur », note Bertrand Mazur.

Le choix sera arrêté « au milieu de l'année ». « Dans les deux cas, il y aura des contraintes », précise encore le directeur général adjoint.

Et des difficultés inévitables à surmonter vu le nombre important d'acteurs impliqués (villes de Nancy, Vandœuvre-lès-Nancy et Chavigny, Métropole du Grand Nancy, communauté de communes Moselle et Madon, Région Grand Est, Département de Meurthe-et-Moselle...) et aussi les travaux d'adaptation qui devront être menés parallèlement pour mettre l'échangeur aux normes modernes.

Un chantier à « plusieurs dizaines de millions d'euros »

Un travail assez lourd en perspective et qui devrait faire grimper la note finale. Salée ? Interrogé sur le coût des travaux, Bertrand Mazur n'a pas souhaité avancer de somme, mais a admis qu'il s'agissait d'un chantier à « plusieurs dizaines de millions d'euros », qui serait pris en charge pour une partie « significative » par l'État et la Région.

Reste à savoir si les travaux seront bien terminés à la livraison du futur hôpital (normalement 2031). « Cela pourrait être un objectif en fonction de la solution technique que l'on va retenir, poursuit Bertrand Mazur, mais c'est tendu... » ■



L'accès au CHRU de Nancy par le « grand canyon ». La circulation dans la zone est compliquée pendant les heures de pointe. Photo Anthony Guille

par Anthony Guille



Département : toujours plus de dépenses de fonctionnement

Le conseil départemental a examiné le rapport d'orientation budgétaire, ce mercredi 11 février. Selon les prévisions du vice-président délégué aux finances, les dépenses de fonctionnement devraient augmenter de 22 millions d'euros en 2026 par rapport à 2025, alors que les recettes sont incertaines.

Comme d'autres collectivités en France, le Département est confronté à un effet ciseau entre une diminution de ses recettes et une croissance de ses dépenses, qui se traduit par une diminution de son épargne brute.

Dans son rapport d'orientation budgétaire, qu'il a présenté ce mercredi 11 février en session du conseil départemental de Meurthe-et-Moselle, Pascal Schneider prévoit un budget global 2026 qui devrait être proche de celui de 2025, équilibré à 920 M€, avec des dépenses d'investissement qui s'élèveront à 100 M€ et financeront, notamment, le plan collègues nouvelle génération et la transition écologique.

« Un cap aléatoire »

« L'exercice de prospective financière pour les années 2026-2028 est extrêmement compliqué concernant les recettes des départements qui dépendent pour l'essentiel de reversements de fiscalité indirecte ou de dotations de l'État, a prévenu le vice-président délégué aux finances. Nos dépenses de fonctionnement, qui étaient de 763 M€ en 2024,

augmentent deux fois plus vite que nos recettes et ça va continuer. Aujourd'hui, il nous reste 26 M€ de réserve de droits de mutation à titre onéreux (DMTO) pour contribuer au financement du projet départemental sur la période 2026-2028, afin de compenser les stagnations ou baisses de fiscalité indirecte. »

Dans les prévisions de Pascal Schneider, les dépenses de fonctionnement devraient augmenter de 22 M€ par rapport à 2025 et continuer à croître en 2027 et 2028. Le budget 2026, qui sera voté en mars, intégrera la reconduite du Revenu d'émancipation jeunes lancé de manière expérimentale en 2024, dont le coût s'élève à près d'1 M€.

Sans surprise, la présentation du rapport d'orientation budgétaire a fait réagir les élus du groupe d'opposition Union de la droite et du centre. Sabine Lemaire-Assfeld a été la première à monter au créneau pour dénoncer « un cap aléatoire », et un rapport « manquant de visibilité », en stigmatisant, notamment, le lancement de la deuxième phase du Revenu d'émancipation jeunes.

Le groupe de rap Sniper dans le débat

Corinne Lalance, elle, a remis en cause la subvention de 45 000 € accordée au festival du Jardin de Michel, en raison de la programmation du groupe de rap Sniper, ce qui a fait vivement réagir Jennifer Barreau et Chaynesse Khirouni. « Vous êtes exactement sur la position du RN au conseil régional », a tancé la présidente du conseil départemental, évoquant une « attaque contre la liberté artistique ». Une comparaison qui n'a pas du tout plu à Michel Marchal, qui a menacé de remettre sa démission de délégué de territoire du Lunévillois. ■



En plus d'un point sur le budget, les élus départementaux ont débattu sur la position de l'institution quant à la subvention du Jardin du Michel. Photo Cédric Jacquot

par Jean-Christophe Vincent

